

JOHN DEERE
WORLDWIDE COMMERCIAL & CONSUMER
EQUIPMENT DIVISION

Power-Pak Engine

OMM155589 A6

LIVRET D'ENTRETIEN



JOHN DEERE

Toutes les informations, illustrations et caractéristiques contenues dans la présente publication sont à jour au moment de la mise sous presse, le constructeur se réservant le droit d'apporter sans notification toute modification jugée appropriée.

COPYRIGHT© 2006
Deere & Co.

John Deere Worldwide Commercial and
Consumer Equipment Division
Tous droits réservés
Éditions précédentes
COPYRIGHT©

Version nord-américaine
Imprimé aux États-Unis

INTRODUCTION

Introduction

Utilisation du livret d'entretien

Lire ce livret d'entretien dans son entier, en particulier les informations relatives à la sécurité, avant d'utiliser la machine.

Ce livret est une pièce importante de la machine. Garder les livrets dans un endroit commode et d'accès facile.

Utiliser les informations sur le fonctionnement et la sécurité du livret d'entretien de l'outil et du livret d'entretien de la machine pour utiliser et entretenir l'outil correctement et en toute sécurité.

Si le livret de l'outil comporte une section appelée Préparation de la machine, cela signifie qu'un certain nombre de préparatifs doivent être effectués sur le tracteur ou le véhicule avant l'installation de l'outil. Les sections Montage et Installation de ce livret fournissent des informations sur le montage et l'installation de l'outil sur le tracteur ou le véhicule. Consulter la section Entretien avant d'effectuer les réglages nécessaires et l'entretien de routine de l'outil.

Pour toute question ou inquiétude relatives au montage, à l'installation ou au fonctionnement de cet outil, consulter le concessionnaire John Deere local ou appeler le Service à la clientèle de John Deere au 1-800-537-8233 pour assistance.

Les informations de garantie sur cet outil John Deere sont contenues dans la garantie qui accompagne le tracteur ou le véhicule John Deere.

NUMÉROS D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Numéros d'identification du produit

Consignation des numéros d'identification

Moteur Power-Pak

N° de série (M0PPAKH010001-)

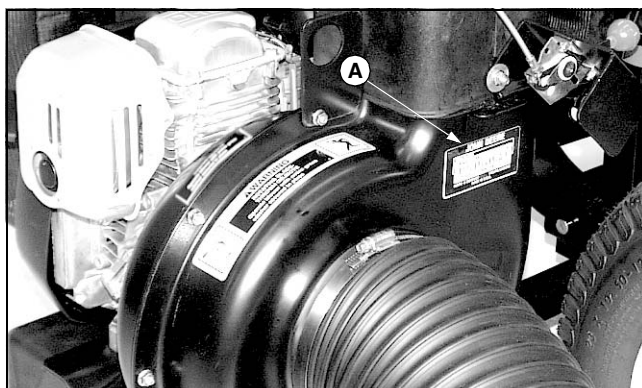
Toujours fournir le numéro de modèle et le numéro de série du produit en cas d'appel d'un centre d'entretien agréé pour les informations concernant l'entretien.

Repérer les numéros de modèle et de série du power-pak et du moteur et les inscrire dans les espaces prévus à cet effet ci-dessous.

DATE D'ACHAT :

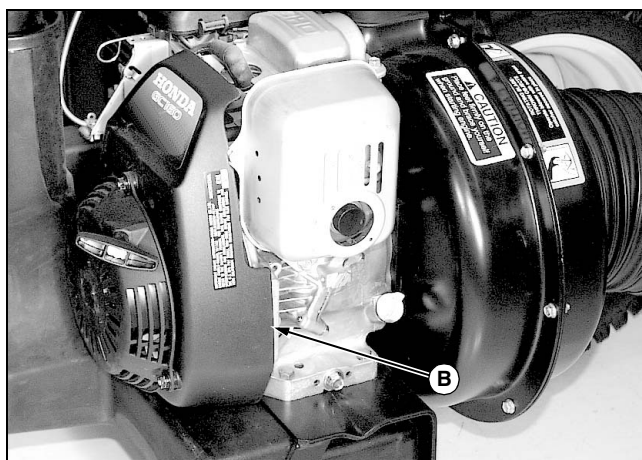
NOM DU CONCESSIONNAIRE :

N° TÉL. DU CONCESSIONNAIRE :



MX3880

NUMÉRO DE SÉRIE (A) :

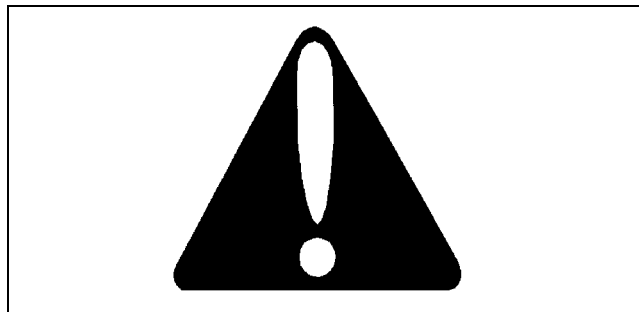


MX3876

N° DE SÉRIE DU MOTEUR (B) :

Autocollants de sécurité

Autocollants de sécurité



Symbole de sécurité

Les autocollants de sécurité présentés dans cette section sont apposés sur la machine à des emplacements importants pour attirer l'attention sur des dangers potentiels.

Sur les autocollants apposés sur la machine, le triangle de sécurité accompagne les mots DANGER, AVERTISSEMENT et ATTENTION. DANGER signale les dangers les plus graves.

Si nécessaire, le livret d'entretien signale également les dangers potentiels par des messages de sécurité précédés du mot ATTENTION et d'un triangle de sécurité.

AVERTISSEMENT

LAMES ROTATIVES – OBJETS PROJÉTÉS

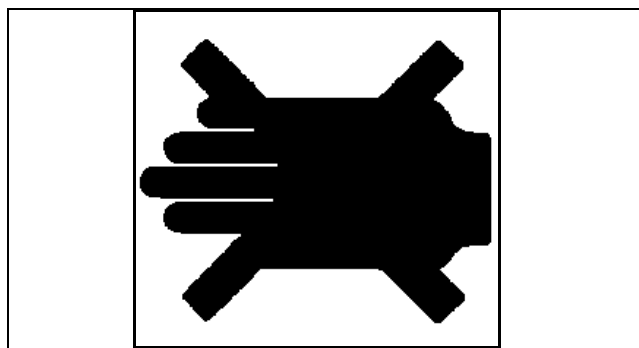


M118454

- Ne pas faire fonctionner la soufflerie tant que le récupérateur d'herbe tout entier n'est pas solidement attaché.

AVERTISSEMENT

SURFACE CHAUDE



M60650

Photo : L'autocollant est sur le garant du silencieux.

- Ne pas toucher le silencieux. Il se peut qu'il soit chaud.

SÉCURITÉ

Sécurité

Lire les consignes générales de sécurité, à suivre lors du fonctionnement, contenues dans le livret d'entretien pour toute information supplémentaire quant à la sécurité.

Fonctionnement en toute sécurité

Lire, se familiariser et suivre toutes les instructions figurant dans le livret de cet outil et dans le livret d'entretien de la machine ainsi que les symboles de sécurité figurant sur la machine avant utilisation.

Équiper la machine du lest avant adéquat. Déposer le lest une fois le système de ramassage de matériau déposé.

La trémie dépasse de la machine. Faire attention aux objets environnants en prenant des virages serrés.

Ne pas faire fonctionner le bac de ramassage si le récupérateur d'herbe n'est pas en place et si le couvercle de la trémie n'est pas verrouillé.

Ne transporter personne sur l'unité de coupe ou sur le système de ramassage de matériau. Les passagers risquent d'être blessés, heurtés par des objets ou projetés hors de la machine. Ils risquent également de gêner la visibilité de l'opérateur et d'entraîner une collision.

Avant la pose ou la dépose du sac, procéder comme suit.

- Arrêter l'unité de coupe.
- Désenclencher l'unité de coupe ou la PdF.
- Arrêter le moteur et retirer la clé de contact.
- Attendre l'arrêt du moteur et de toutes les pièces en mouvement avant de quitter le siège.

Avant de reculer :

- Arrêter la machine.
- S'assurer qu'il n'y a pas d'enfants derrière la trémie.
- Ne laisser personne se tenir à proximité lors du déchargement du système de ramassage de matériau.

Fonctionnement en toute sécurité sur les pentes :

- Vider les sacs lorsqu'ils sont à moitié pleins, pour éviter de basculer.
- Ne pas tondre sur les pentes raides.
- Ralentir avant de tourner.
- Éviter les démarrages et les arrêts brusques.
- Ne pas garer la machine munie de son système de ramassage de matériau sur une pente.

Entretien du sac

- Le sac s'use et se détériore.
- Vérifier souvent que le sac est en bon état et le remplacer au besoin.
- Utiliser un sac John Deere ou un autre sac équivalent pour satisfaire aux normes de sécurité.
- Ne pas laisser les résidus de coupe dans les sacs pendant la nuit.

Stationnement en toute sécurité

1. Arrêter la machine sur un terrain plat, jamais en pente.
2. Désenclencher les lames de l'unité de coupe ou tout autre outil.
3. Abaisser les outils au sol.
4. Serrer le frein de stationnement.

5. Arrêter le moteur.

6. Retirer la clé de contact.

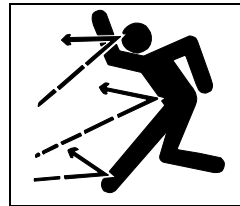
7. Attendre l'arrêt du moteur et de toutes les pièces en mouvement avant de quitter le siège de l'opérateur.

8. Fermer le robinet de carburant, si la machine en est équipée.

9. Déconnecter le câble négatif de la batterie ou retirer le câble de la bougie (pour les moteurs à essence) avant d'effectuer l'entretien de la machine.

Protection des enfants

- Des accidents tragiques peuvent survenir si l'opérateur n'a pas détecté la présence d'enfants. Éloigner les enfants lors de l'utilisation de la machine et de l'outil et les confier à la garde d'un adulte responsable.
- Ne jamais supposer que les enfants vont rester à l'endroit où ils ont été vus pour la dernière fois. En présence d'enfants, toujours se tenir sur ses gardes. Arrêter la machine si un enfant pénètre dans l'aire de travail.
- Ne pas laisser les enfants ou des personnes n'ayant pas reçu la formation nécessaire se servir de la machine.
- Ne pas transporter d'enfants ou les laisser monter sur un outil ou sur la machine, même lorsque l'outil est arrêté. Ne pas remorquer d'enfants dans un tombereau ou dans une remorque.



Risques de blessures par projection d'objets

- Lors de l'utilisation du véhicule avec un outil, veiller à ce que les goulottes d'évacuation et les tuyères soient fermement fixées en place. Garder le haut de la trémie fermé ou le système de ramassage de matériau en position de fonctionnement.

- Lames tranchantes et projections d'objets. Déposer l'outil lorsque la machine est utilisée en mode évacuation latérale. Poser le garant du déflecteur en place sur le carter de coupe si l'outil est déposé.



Éviter toute blessure causée par les lames en rotation

- Garder les pieds et les mains à l'écart des lames en rotation et de la soufflante lorsque le moteur tourne.

- Avant d'effectuer l'entretien, arrêter le moteur et attendre que toutes les pièces en mouvement soient arrêtées.

- Ne pas utiliser le système de ramassage de matériau ou l'ensacheuse tant que tous les éléments ne sont pas bien installés et verrouillés.

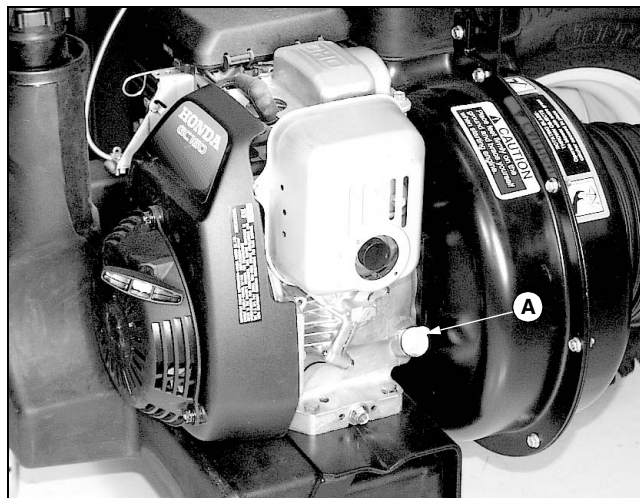
Règles de sécurité pour l'entretien

- Seul un personnel qualifié peut effectuer l'entretien de la machine.
- Se familiariser avec les procédures d'entretien avant de travailler sur la machine. Travailler dans un endroit propre et sec.
- Ne pas faire tourner le moteur dans un espace confiné où de l'oxyde de carbone toxique peut s'accumuler.
- Ne jamais graisser, effectuer des opérations d'entretien ou procéder à des réglages de la machine ou de l'outil lorsqu'ils sont en mouvement. S'assurer que les dispositifs de sécurité sont bien fixés et fonctionnent correctement. Veiller à ce que la visserie soit bien serrée.
- Pour éviter tout accrochage, ne pas approcher les mains, les pieds, les vêtements, les bijoux ou les cheveux longs des pièces en mouvement.

MONTAGE

- Abaisser complètement tout outil au sol ou sur une butée mécanique d'outil existante avant d'effectuer l'entretien de l'outil. Désenclencher tous les entraînements et l'alimentation et arrêter le moteur. Serrer le frein de stationnement et retirer la clé de contact. Laisser le moteur refroidir.
- Débrancher la batterie ou retirer le fil de la bougie (pour les moteurs à essence) avant d'effectuer des réparations.
- Avant d'effectuer l'entretien de la machine ou de l'outil, dissiper avec précaution la pression de tous les organes accumulant de l'énergie, tels que les organes hydrauliques et les ressorts.
- Dissiper la pression hydraulique en abaissant l'outil ou les unités de coupe au sol ou sur une butée mécanique et déplacer les leviers hydrauliques.
- Prévoir des supports solides pour les pièces de l'outil ou de la machine qui doivent être relevées pendant l'entretien. Utiliser des chandelles ou verrouiller les verrous d'entretien pour soutenir des organes lorsque cela est nécessaire.
- Ne jamais faire tourner le moteur si le frein de stationnement n'est pas serré.
- S'assurer que toutes les pièces sont en bon état de fonctionnement et correctement posées. Effectuer immédiatement les réparations nécessaires. Remplacer les pièces usées ou cassées. Remplacer tous les autocollants illisibles ou endommagés.
- Contrôler toute la visserie à intervalles fréquents pour s'assurer que l'équipement est en état de fonctionner en toute sécurité.
- Ne pas apporter de modifications à la machine ou aux dispositifs de sécurité. Toute modification apportée à la machine ou à l'outil sans autorisation préalable risque d'affecter son fonctionnement et d'en compromettre la sécurité.

Ajout d'huile moteur

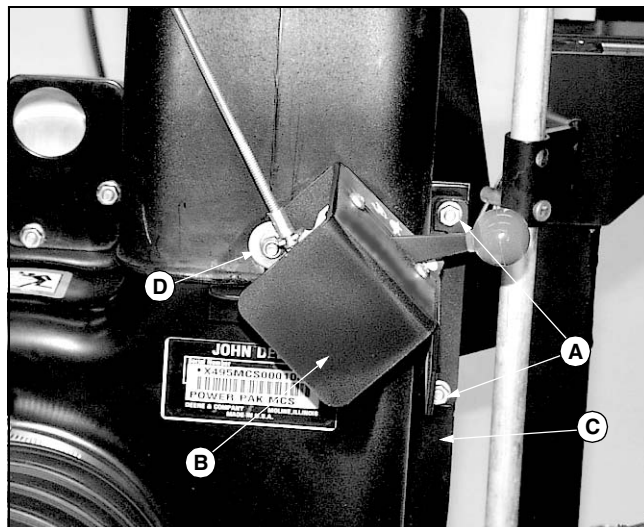


MX3876

1. Retirer la jauge d'huile (A).
2. Ajouter de l'huile.
3. Installer la jauge et la serrer.
4. Mettre le moteur en marche et le faire tourner au ralenti pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites. Arrêter le moteur. Réparer toute fuite avant utilisation.
5. Vérifier le niveau d'huile.
6. Ajouter de l'huile selon le besoin.

Montage

Pose du support de la manette des gaz



MX4865

1. Déposer les deux écrous à embase (A) et les utiliser pour poser le support (B) de la manette des gaz sur le support (C) du carter de la soufflerie. Ne pas serrer les écrous.
2. Poser la vis M6 x 20, la rondelle et l'écrou (D).
3. Serrer les écrous.

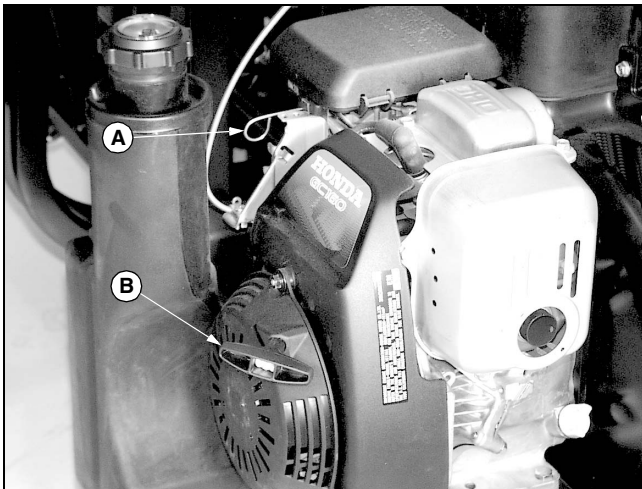
FONCTIONNEMENT

Fonctionnement

Liste des contrôles quotidiens

- ☐ Vérifier le niveau de carburant.
- ☐ Vérifier le niveau d'huile moteur.
- ☐ Nettoyer le filtre à air et la crépine d'admission d'air.
- ☐ Enlever l'herbe et les débris présents sur la machine.
- ☐ Vérifier qu'il n'y a pas de fuite autour et sous le moteur.
- ☐ Vérifier que tous les garants et couvercles sont en place et que la visserie est serrée.

Commandes



MX4862

A- Tirette du volet de départ

B- Poignée du démarreur

se en marche du moteur



ATTENTION : Risque de blessures ! Les gaz d'échappement du moteur contiennent de l'oxyde de carbone et peuvent causer des maladies graves, voire mortelles.

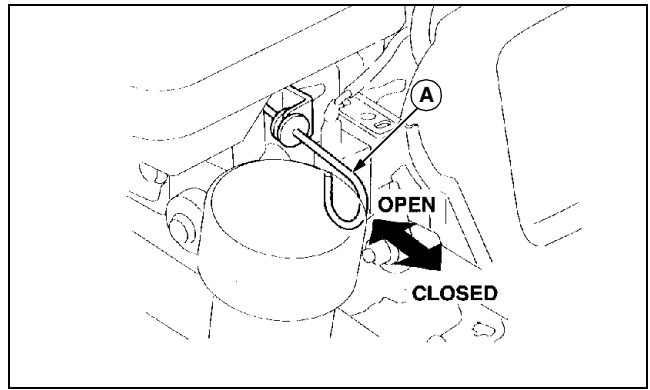
Pousser la machine à l'extérieur avant de mettre le moteur en marche.

Ne pas faire fonctionner un moteur dans un local fermé sans une aération convenable.

- Raccorder une rallonge d'échappement sur le silencieux du moteur pour évacuer les gaz à l'extérieur.
- Bien aérer le local de travail pour éliminer tous les gaz d'échappement.

1. Garer la machine dans un endroit sûr. (Voir Stationnement en toute sécurité dans la section SÉCURITÉ.)

2. Vérifier les conditions de démarrage suivantes :



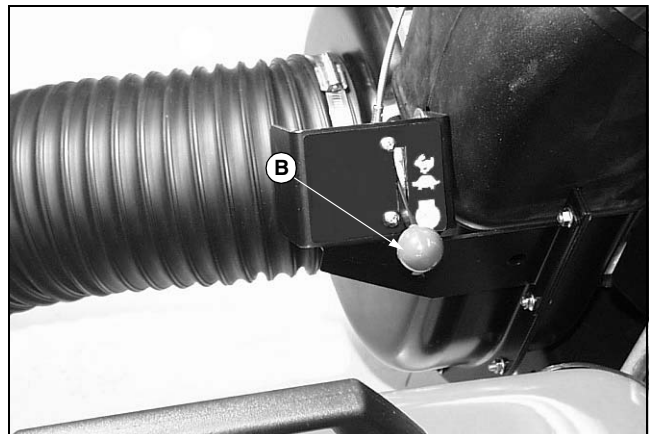
MX3879

- Si le moteur est froid :

Tirer le volet de départ (A) sur la position fermée.

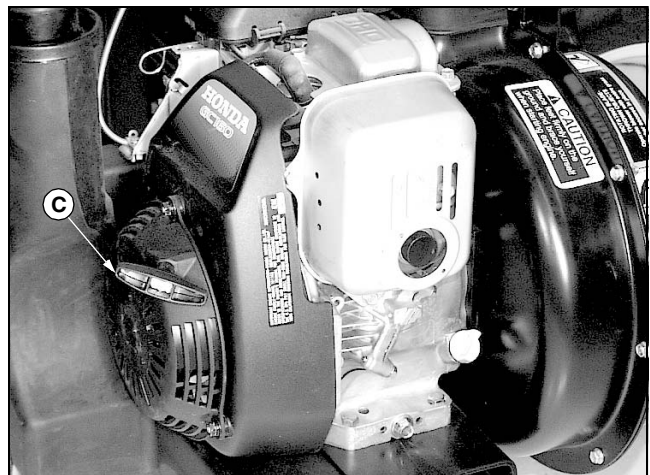
- Si le moteur est chaud :

Laisser le volet de départ (A) en position ouverte.



MX3878

3. Mettre la manette des gaz (B) à mi-course.



MX3876

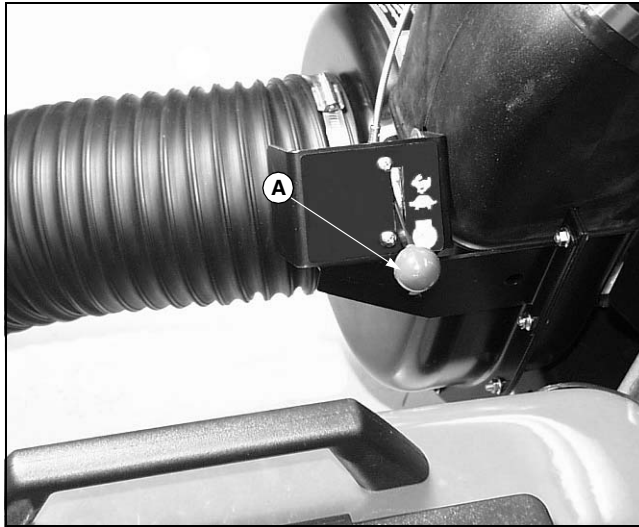
4. Mettre les pieds sur le sol et se tenir fermement, tirer le démarreur (C) lentement jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir, puis tirer rapidement et sans à-coup. Laisser le cordon revenir lentement lorsque le moteur se met en marche.

5. Pousser le volet de départ en position ouverte dès que le moteur démarre et tourne sans à-coups.

ENTRETIEN - INTERVALLES

6. Avant d'utiliser le tracteur, réchauffer le moteur en le faisant tourner à mi-régime pendant quelques minutes.

Arrêt du moteur



MX3878

Abaisser la manette des gaz (A) sur Arrêt.

Entretien - Intervalles

Périodicité de l'entretien

Avant chaque utilisation

- Vérifier le niveau d'huile moteur.
- Vérifier le filtre à air.
- Vérifier le niveau de carburant.

Rodage - Après les 5 premières heures de fonctionnement

- Vidanger l'huile moteur.

Toutes les 25 heures

- Vérifier et nettoyer le filtre à air (plus souvent si la machine est utilisée dans des conditions très poussiéreuses).

Toutes les 50 heures

- Changer l'huile moteur (plus souvent si la machine est utilisée dans des conditions très poussiéreuses).

Toutes les 100 heures

- Vérifier et nettoyer la bougie.
- Remplacer le filtre à carburant.
- Nettoyer les ailettes du moteur.

Toutes les 150 heures

NOTE : Voir le concessionnaire John Deere pour ces opérations d'entretien.

- Vérifier et régler le régime moteur.
- Vérifier et régler le jeu des soupapes.

Toutes les 200 heures

- Remplacement du filtre à air.

- Remplacer la bougie.

Tous les 2 ans

NOTE : Voir le concessionnaire John Deere pour ces opérations d'entretien.

- Vérifier la conduite de carburant et la remplacer, si nécessaire.

Entretien

Déclaration de garantie couvrant l'entretien du moteur

L'entretien, la réparation ou le remplacement des dispositifs et des systèmes antipollution, qui sont aux frais du client, peuvent être effectués par tout mécanicien, dans n'importe quel centre de réparation. En revanche, les réparations faites sous garantie doivent être effectuées par un concessionnaire John Deere.

Ne pas respirer les gaz d'échappement



ATTENTION : Risque de blessures ! Les gaz d'échappement du moteur contiennent de l'oxyde de carbone et peuvent causer des maladies graves, voire mortelles.

Pousser la machine à l'extérieur avant de mettre le moteur en marche.

Ne pas faire fonctionner un moteur dans un local fermé sans une aération convenable.

- Raccorder une rallonge d'échappement sur le silencieux du moteur pour évacuer les gaz à l'extérieur.
- Bien aérer le local de travail pour éliminer tous les gaz d'échappement.

Remplissage du réservoir de carburant



ATTENTION : Risque de blessures ! Les vapeurs de carburant sont explosives et inflammables.

- Arrêter le moteur avant de faire le plein.
- Ne pas fumer tout en manipulant du carburant.
- Ne pas approcher le carburant de flammes ou d'étincelles.
- Faire le plein de carburant à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
- Essuyer immédiatement le carburant renversé.
- Utiliser un récipient propre, non métallique et homologué pour éviter les décharges d'électricité statique.
- Utiliser un entonnoir en plastique homologué sans grille ni filtre pour éviter les décharges d'électricité statique.

ENTRETIEN

IMPORTANT : Risque de dégâts matériels ! La présence de poussière et d'eau dans le carburant risque d'endommager le moteur.

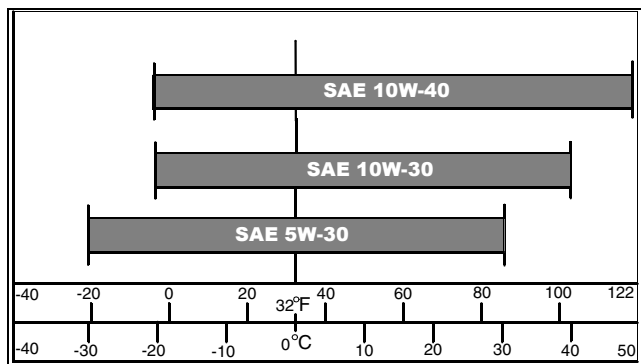
- Retirer la poussière et les saletés situées autour de l'orifice du réservoir de carburant.
- Utiliser du carburant stabilisé, propre et neuf.
- Remplir le réservoir de carburant à la fin de chaque journée de travail pour éviter la condensation dans le réservoir.
- Utiliser un entonnoir et un tamis non métalliques pour remplir le réservoir ou le bidon de carburant.

Remplir le réservoir à la fin de chaque journée de travail pour éviter la formation de condensation et le gel par temps froid.

1. Garer la machine en toute sécurité. (Voir Stationnement en toute sécurité dans la section SÉCURITÉ.)
2. Laisser le moteur refroidir.
3. Nettoyer autour du bouchon du réservoir.
4. Retirer lentement le bouchon du réservoir pour libérer la pression.
5. Remplir le réservoir jusqu'au bas du goulot de remplissage.
6. Remettre le bouchon en place.

Huile moteur

Utiliser l'huile dont la viscosité correspond à la plage de températures extérieures prévue entre les vidanges.



Huiles John Deere recommandées :

- TURF-GARD™
- PLUS- 4™

D'autres huiles peuvent être utilisées si elles satisfont à la caractéristique suivante :

- Classification d'entretien API SG ou supérieure

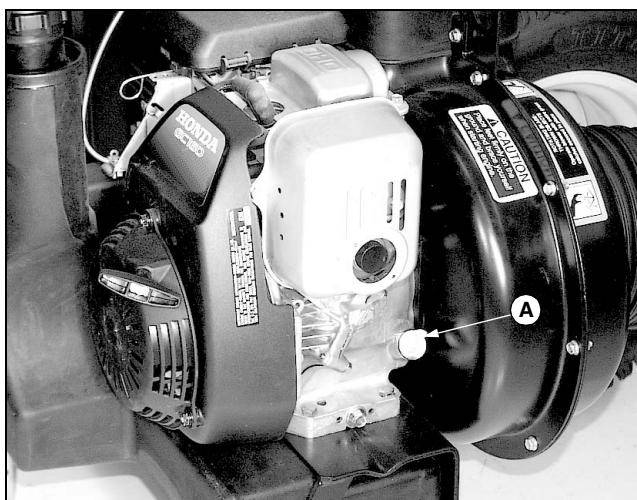
Vérification du niveau d'huile moteur

IMPORTANT : Risque de dégâts matériels ! Si le niveau d'huile n'est pas vérifié régulièrement, le moteur risque d'être gravement endommagé si le niveau est bas :

- Vérifier le niveau d'huile avant d'utiliser la machine.
- Vérifier le niveau d'huile lorsque le moteur est froid et à l'arrêt.
- Maintenir le niveau entre les repères FULL (plein) et ADD (ajouter).
- Arrêter le moteur avant d'ajouter de l'huile.

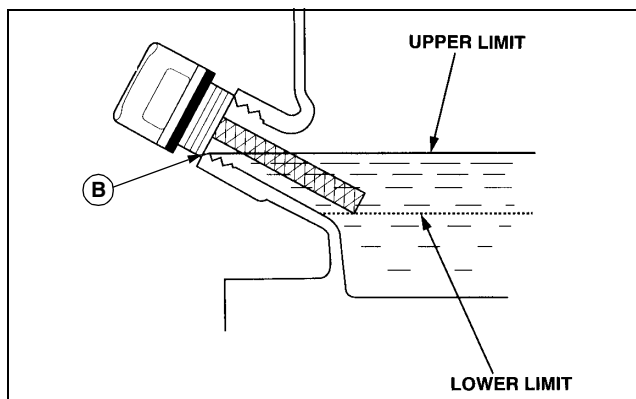
NOTE : Vérifier l'huile deux fois par jour si le moteur tourne plus de 4 heures par jour.

1. Garer la machine dans un endroit sûr. (voir Stationnement en toute sécurité dans la section Sécurité)
2. Arrêter le moteur power-pak.



MX3876

3. Retirer la jauge d'huile (A) et l'essuyer avec un chiffon propre.
4. Insérer la jauge dans le tube sans la serrer. Laisser le filetage de la jauge reposer sur le haut du tube.
5. Retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile.



MX3873

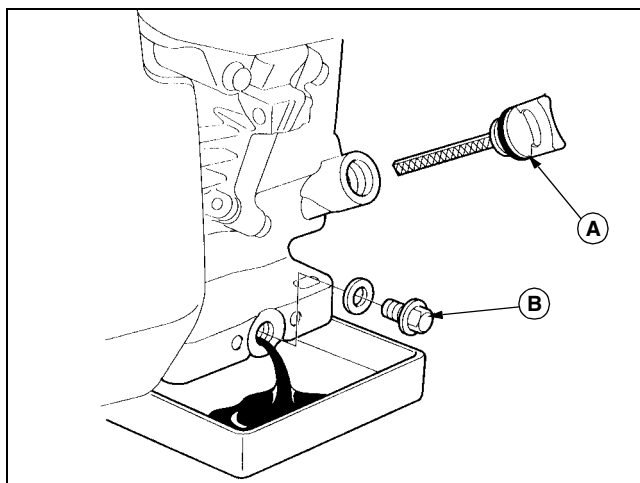
6. Si le niveau d'huile est bas, ajouter de l'huile jusqu'au bord du trou de remplissage (B).
7. Installer la jauge et la serrer.

ENTRETIEN

Vidange de l'huile moteur

⚠ ATTENTION : Risque de blessures ! Éviter les brûlures au contact des surfaces chaudes. Le moteur, ses éléments et les liquides sont chauds si le moteur a tourné. Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer l'entretien du moteur et de ses éléments ou de travailler à proximité.

1. Garer la machine en toute sécurité sur un terrain plat. (voir Stationnement en toute sécurité dans la section Sécurité)
2. Faire tourner le moteur power-pak pour chauffer l'huile.
3. Arrêter le moteur power-pak.
4. Installer un récipient sous le robinet de vidange.



MX3872

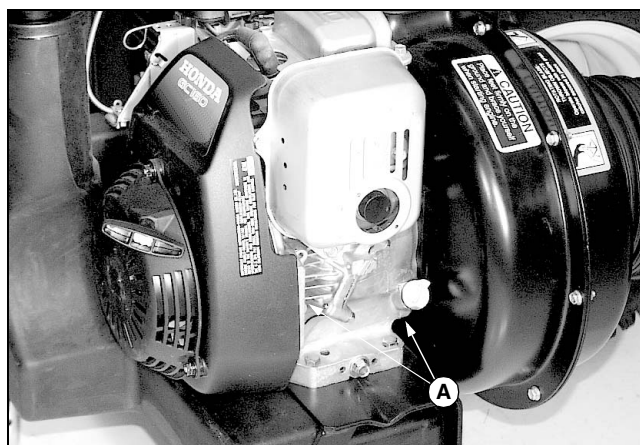
5. Ouvrir le bouchon de vidange (B) et vidanger l'huile dans le récipient.
6. Retirer la jauge d'huile (A).
7. Fermer le robinet de vidange.
8. Ajouter de l'huile.
9. Installer la jauge et la serrer.
10. Mettre le moteur en marche et le faire tourner au ralenti pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites. Arrêter le moteur. Réparer toute fuite avant utilisation.
11. Vérifier le niveau d'huile.
12. Ajouter de l'huile selon le besoin.

Nettoyage des ailettes du moteur

IMPORTANT : Risque de dégâts matériels ! Le moteur refroidi à l'air exige un grand volume d'air pour fonctionner correctement. Si l'admission d'air est réduite, le moteur risque de surchauffer :

- S'assurer que la crépine d'admission d'air et les ailettes de refroidissement sont propres.
- Laisser les garants et les grilles en place.

1. Garer la machine dans un endroit sûr. (Voir Stationnement en toute sécurité dans la section Sécurité.)



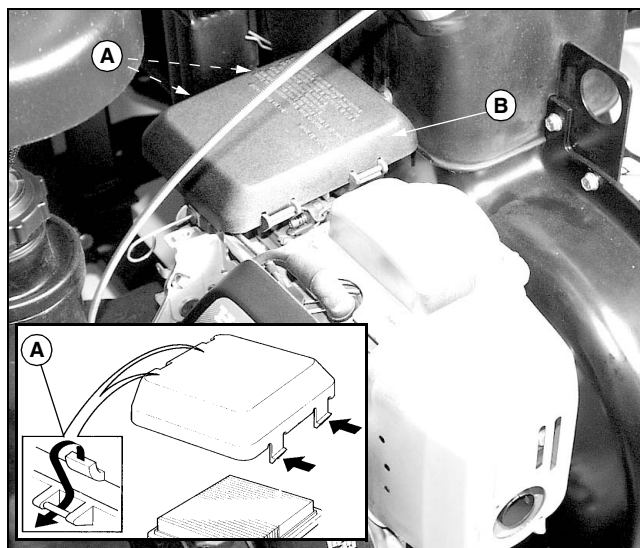
MX3876

2. Nettoyer les ailettes de refroidissement et les surfaces extérieures (A) avec un chiffon, une brosse ou à l'air comprimé.

Vérification et nettoyage du filtre à air

⚠ ATTENTION : Risque de blessures ! Éviter les brûlures au contact des surfaces chaudes. Le moteur, ses éléments et les liquides sont chauds si le moteur a tourné. Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer l'entretien du moteur et de ses éléments ou de travailler à proximité.

1. Garer la machine dans un endroit sûr. (voir Stationnement en toute sécurité dans la section Sécurité)
2. Laisser le moteur power-pak refroidir.



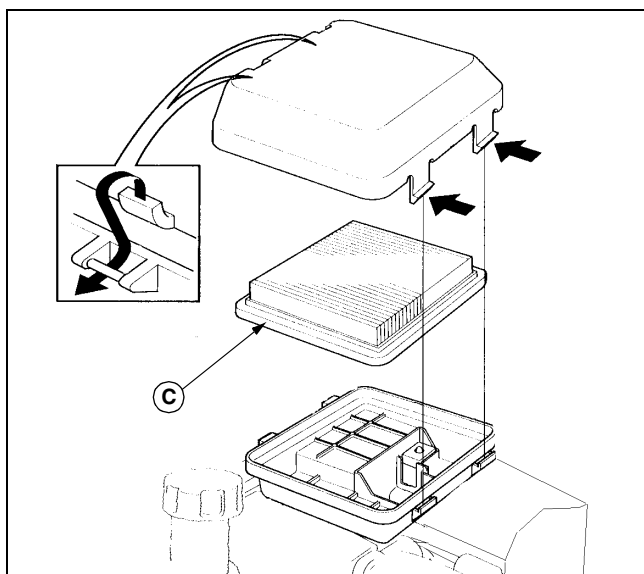
MX3874a, MX4861

3. Appuyer sur les pattes de verrouillage (A) du couvercle (B) et le déposer.

ENTRETIEN

IMPORTANT : Risque de dégâts matériels ! De la saleté et des débris peuvent pénétrer dans le moteur si le filtre est endommagé.

- Ne pas laver le filtre en papier.
- Ne pas tenter de nettoyer le filtre en papier en le tapotant contre un autre objet.
- Ne pas nettoyer le filtre à l'air comprimé.
- Ne remplacer le filtre que s'il est très sale, endommagé ou si le joint est fêlé.



MX3874

4. Vérifier le filtre à air (C).

- S'il est sale, le déposer avec précaution et utiliser de l'air comprimé à une pression inférieure à 210 kPa (30 psi) pour enlever la poussière.
- S'il est endommagé ou très sale, le déposer et le remplacer.

5. Remettre le couvercle en place et serrer les attaches.

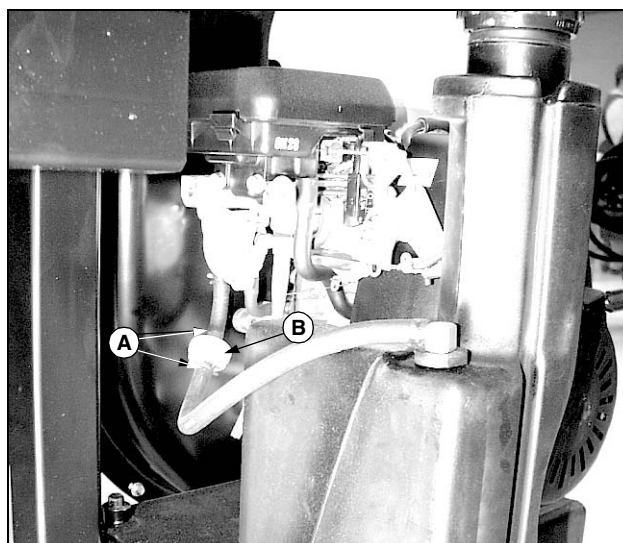
Remplacement du filtre à carburant

ATTENTION : Risque de blessures ! Les vapeurs de carburant sont explosives et inflammables :

- Ne pas fumer tout en manipulant du carburant.
- Ne pas approcher le carburant de flammes ou d'étincelles.
- Arrêter le moteur avant d'effectuer toute opération d'entretien.
- Laisser le moteur refroidir avant d'en effectuer l'entretien.
- Toujours travailler dans un endroit bien ventilé.
- Essuyer immédiatement le carburant renversé.

NOTE : Remplacer le filtre lorsque le niveau de carburant est bas.

1. Garer la machine dans un endroit sûr. (Voir Stationnement en toute sécurité dans la section SÉCURITÉ.)
2. Laisser le moteur refroidir.
3. Placer un récipient sous le filtre à carburant.



MX4863

4. Écarter les colliers de serrage (A) du filtre à essence (B) à l'aide d'une pince.

5. Débrancher les flexibles du filtre.

IMPORTANT : Risque de dégâts matériels ! Un filtre mal installé risque d'endommager le moteur. Installer le filtre avec la flèche pointant vers l'écoulement du carburant pour un fonctionnement correct.

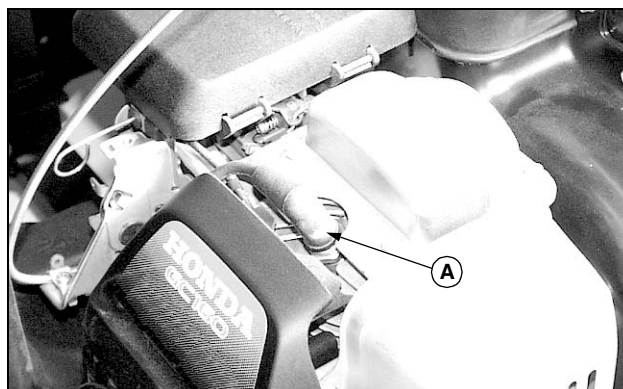
6. Raccorder les conduites au filtre neuf en s'assurant que la flèche du filtre pointe bien dans la direction du débit du carburant.

7. Installer les colliers de serrage et vérifier qu'il n'y a pas de fuite.

Vérification des bougies

ATTENTION : Risque de blessures ! Éviter les brûlures au contact des surfaces chaudes. Le moteur, ses éléments et les liquides sont chauds si le moteur a tourné. Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer l'entretien du moteur et de ses éléments ou de travailler à proximité.

1. Garer la machine dans un endroit sûr. (voir Stationnement en toute sécurité dans la section Sécurité)
2. Laisser le moteur power-pak refroidir.



MX4861

3. Débrancher le fil (A) de la bougie.

DÉPANNAGE

4. Retirer la bougie.

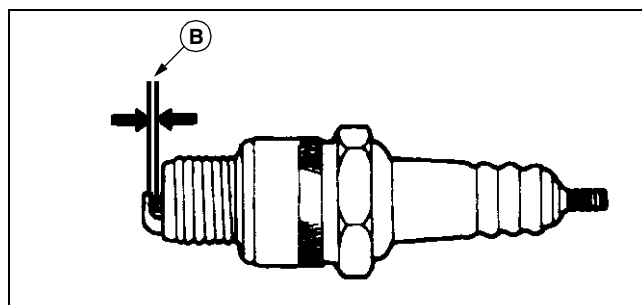
5. Nettoyer la bougie avec une brosse métallique.

6. S'assurer que :

- La porcelaine n'est pas craquelée.
- Les électrodes ne sont pas rouillées ou endommagées.
- La bougie n'est pas usée ou autrement endommagée.

NOTE : Au Canada, ne remplacer la bougie que par une bougie à résistance.

7. Au besoin, remplacer la bougie.



MX3875

8. Vérifier l'écartement (B) des électrodes avec une jauge d'épaisseur.

- L'écartement doit être de 0,70 – 0,80 mm (0.028 – 0.031 in.)

9. Installer la bougie et serrer à 20 N.m (15 lb-ft).

10. Brancher le fil de la bougie.

Réglage du carburateur

NOTE : Le carburateur est étalonné par le fabricant et n'exige aucun réglage supplémentaire.

À une altitude supérieure à 1 829 m (6000 ft.), il est conseillé de monter un gicleur haute altitude sur certains modèles de carburateurs. Consulter le concessionnaire John Deere.

Si le moteur démarre difficilement ou ne tourne pas régulièrement, voir la section DÉPANNAGE dans ce livret.

Si le moteur ne fonctionne toujours pas correctement après les vérifications suggérées dans la section Dépannage, contacter le concessionnaire John Deere.

Dépannage

Tableau de dépannage

En présence d'un problème qui n'est pas décrit dans ce tableau, consulter le concessionnaire.

Si un problème persiste une fois que toutes les causes possibles ont été vérifiées, consulter le concessionnaire.

Moteur

SI	VÉRIFIER
Le moteur fonctionne mal	Carburant : • Présence de saletés dans le circuit d'alimentation ou le carburant est éventé. Se procurer du carburant frais auprès d'un autre fournisseur avant de soupçonner une défaillance de la machine. Les fournisseurs mélangent les carburants différemment et, la plupart du temps, un changement de fournisseur suffit à résoudre les problèmes de performances. • De l'alcool ou de l'éther dans le carburant peut entraîner l'apparition de dépôts de gomme et de vernis pouvant causer un mauvais fonctionnement du moteur, surtout si le carburant a été remisé pendant plusieurs semaines. Utiliser du carburant frais.
Le moteur refuse de démarrer	Mauvais réglage du volet de départ. La manette des gaz n'est ni sur lent, ni sur rapide. Pas de carburant ou carburant incorrect. Fil de bougie desserré ou débranché. Filtre à carburant obstrué.
Le moteur démarre difficilement	Carburant éventé ou incorrect. Bougie défectueuse. Mauvais réglage du carburateur ou carburateur sale. Filtre à carburant obstrué. Mauvais réglage du volet de départ.
Le moteur ne tourne pas régulièrement	Ailettes de refroidissement encrassées. Conduite de carburant ou filtre à carburant obstrués. Carburant éventé ou sale. Carburant incorrect. Filtre à air obstrué. Câble du volet de départ ou câble des gaz grippé.
Le moteur fonctionne irrégulièrement sous charge	Bougie défectueuse. Conduite de carburant ou filtre à carburant obstrués. Carburant éventé ou sale.
Bouchons de vapeur	Ailettes de refroidissement encrassées. Conduite de carburant ou filtre à carburant obstrués.
Le moteur surchauffe	Ailettes de refroidissement encrassées. Niveau d'huile moteur trop élevé ou insuffisant. Le moteur a tourné trop longtemps au ralenti.

REMISAGE

Remisage

Remisage et sécurité



ATTENTION : Risque de blessures ! Les vapeurs de carburant sont explosives et inflammables. Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone et peuvent causer des maladies graves, voire mortelles.

- Ne laisser le moteur en marche que pendant la période nécessaire pour sortir la machine de son local de remisage ou l'y rentrer.
- Ne pas remiser la machine avec un réservoir contenant du carburant dans un local où les vapeurs peuvent atteindre une flamme nue ou une étincelle.
- Laisser le moteur refroidir avant de remiser la machine dans un local clos.

Préparation du carburant et du moteur pour le remisage

Carburant :

Si le réservoir contient déjà du « carburant stabilisé », le remplir de carburant stabilisé jusqu'à ce que le réservoir soit plein.

NOTE : Le remplissage du réservoir de carburant réduit le volume d'air présent dans le réservoir et ralentit la détérioration du carburant.

Si le réservoir contient du « carburant non stabilisé » :

1. Garer la machine dans un endroit bien ventilé (voir Stationnement en toute sécurité dans la section SÉCURITÉ).

NOTE : Essayer de prévoir la dernière utilisation de la machine pour la saison de sorte que très peu de carburant reste dans le réservoir.

2. Faire tourner le moteur jusqu'à la panne sèche.

IMPORTANT : Risque de dégâts matériels ! Un carburant éventé peut entraîner des dépôts vernissés, obstruer les pièces du carburateur ou de l'injecteur et affecter les performances du moteur.

- Avant de remplir le réservoir, ajouter un conditionneur ou un agent stabilisateur pour assurer la propreté du carburant.

3. Mélanger le carburant frais et le stabilisateur dans un récipient à part. Suivre les instructions du fabricant de stabilisateur pour le mélange.

4. Remplir le réservoir de carburant stabilisé.

5. Faire tourner le moteur quelques minutes pour que le carburant atteigne le carburateur.

Moteur :

Si la machine doit rester remisee pendant plus de 60 jours, la préparer selon la procédure suivante.

1. Vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre à huile tant que le moteur est chaud.
2. Si nécessaire, nettoyer le filtre à air.
3. Enlever les saletés sur la crépine d'admission d'air du moteur.
4. Sur les moteurs à essence :
 - Déposer les bougies. Verser 30 ml (1 oz) d'huile fraîche dans les cylindres.

- Reposer les bougies, mais ne pas en brancher les fils.

- Lancer le moteur cinq ou six fois pour répartir l'huile.

5. Nettoyer le moteur et le compartiment moteur.

6. Fermer le robinet de carburant, si la machine en est équipée.

IMPORTANT : Risque de dégâts matériels ! Une exposition prolongée au soleil peut endommager la surface du capot. Remiser la machine à l'intérieur ; la recouvrir en cas de remisage à l'extérieur.

7. Remiser le véhicule dans un endroit sec et abrité. Si le véhicule doit être remisé à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche imperméable.

Remise en service de la machine

1. Vérifier le niveau d'huile moteur.
2. Vérifier l'écartement des électrodes des bougies. Poser les bougies et les serrer au couple spécifié.
3. Graisser tous les points de graissage.
4. Ouvrir le robinet de carburant, si la machine en est équipée.
5. Faire tourner le moteur pendant 5 minutes avec l'unité de coupe à l'arrêt pour faire circuler l'huile dans le moteur.
6. S'assurer que tous les garants et les déflecteurs sont en place.

Caractéristiques

Moteur Power-Pak

Fabricant	Honda
Modèle	GC160
Type de moteur	4 temps, arbre à came en tête
Cylindres	1
Refroidissement	Air
Régime nominal du moteur	1 400 ± 150 tr/mn
Régime maximum du moteur	3 600 tr/mn
Écartement des bougies	0,70 – 0,80 mm (0.028 – 0.031 in)
Serrage de la bougie	20 N.m (15 lb-ft)
Contenance du réservoir de carburant	8 l (2.1 gal U.S.)
Contenance d'huile moteur	0,58 l (0.61 qt U.S.)

Lubrifiants recommandés

Huile moteur

TURF-GARD® OU PLUS-4®

(Les caractéristiques et la construction peuvent être modifiées sans préavis.)

Garante

Garantie du produit

La garantie du produit fait partie intégrante du programme d'assistance offert par John Deere aux clients qui utilisent leur équipement et en assurent l'entretien selon les instructions figurant dans le livret.

Les garanties mentionnées dans ce livret concernent uniquement les pièces et les organes d'émissions du moteur. L'ensemble de la garantie du moteur, sans les pièces et les organes d'émissions, est fournie séparément sous le nom de « Garantie limitée de l'équipement neuf commercial et grand public John Deere ».

Garantie John Deere relative au système de contrôle des émissions des petits équipements (moteurs essence hors route) pour l'État de Californie et au niveau fédéral

Droits et obligations découlant de la garantie

Le Bureau californien de la qualité de l'air (CARB), l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis (EPA) et John Deere sont heureux d'expliquer la garantie du système de contrôle des émissions applicable aux petits moteurs et équipements hors route. Dans l'État de Californie, les petits moteurs et équipements hors route de l'année modèle 2006 et suivantes doivent être conçus, construits et équipés de manière à satisfaire aux normes rigoureuses de protection de l'État contre la pollution de l'air (smog). Dans d'autres états, les petits moteurs hors route des années modèles 1997 et suivantes doivent être conçus et équipés de manière à satisfaire aux normes fédérales de l'EPA relatives aux petits moteurs à bougie hors route. John Deere doit garantir le système de contrôle des émissions des petits moteurs et équipements hors route pour les périodes indiquées ci-après à condition qu'il n'y ait pas eu d'utilisation abusive, de négligence ou d'entretien non conforme aux instructions desdits moteurs et équipements.

Le système de contrôle des émissions peut inclure les pièces telles que le carburateur, la conduite de carburant, le système d'injection et le système d'allumage. Des connecteurs et d'autres pièces liées au contrôle des émissions peuvent aussi être inclus.

Lorsqu'une condition couverte par la garantie existe, John Deere s'engage à payer tous les frais de réparation des petits moteurs et équipements hors route, y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

Couverture de la garantie John Deere du système de contrôle des émissions

Les pièces liées au contrôle des émissions des petits moteurs et équipements hors route sont garanties deux ans. Si une pièce du système de contrôle des émissions du moteur ou de l'équipement est défectueuse, John Deere s'engage à la remplacer ou à la réparer.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

Le propriétaire d'un petit moteur et équipement hors route est responsable des opérations d'entretien mentionnées dans ce livret. John Deere recommande au propriétaire de conserver les reçus concernant l'entretien du petit moteur et équipement hors route mais John Deere ne peut pas refuser d'appliquer la garantie uniquement si le propriétaire ne peut pas présenter les reçus ou s'il n'a pas effectué ou fait effectuer les opérations d'entretien aux intervalles requis.

Le propriétaire d'un petit moteur et équipement hors route doit cependant savoir que John Deere peut refuser d'appliquer la garantie si le moteur ou une de ses pièces sont tombés en panne à la suite d'une utilisation abusive, d'une négligence, d'un entretien non conforme aux instructions, ou de modifications non autorisées.

Il incombe au propriétaire de présenter son petit moteur et équipement hors route chez un concessionnaire John Deere agréé dès qu'un

problème se manifeste. Les réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées sous 30 jours.

En cas de questions concernant les droits et obligations du propriétaire relatives à la garantie, contacter le concessionnaire John Deere ou appeler le centre de service clientèle John Deere au 1-877-881-0430.

Durée de la garantie

John Deere garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le petit moteur et équipement hors route est :

- Conçu, fabriqué et équipé pour être conforme à tous les règlements applicables adoptés par le Bureau de la qualité de l'air de l'État de Californie (CARB) pour les moteurs construits à partir de 2006 et à tous les règlements de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) pour les moteurs construits à partir de 1997, et
- exempt de vices de matériau et de fabrication qui pourraient provoquer la défaillance d'une pièce du système de contrôle des émissions couverte par la garantie pendant une période de deux années après la livraison du moteur et de l'équipement au premier propriétaire. John Deere est responsable des dégâts sur d'autres organes du moteur causés par une défaillance des pièces garanties pendant la période de la garantie. Si une pièce du système de contrôle des émissions du moteur ou de l'équipement est défectueuse, John Deere s'engage à la remplacer ou à la réparer.

Pièces garanties

La couverture applicable en vertu de cette garantie s'étend uniquement aux pièces énumérées ci-dessous (les pièces du système de contrôle des émissions) à la condition que ces pièces étaient présentes sur le moteur et l'équipement achetés.

Système de dosage de carburant :

- Carburateur et pièces internes (ou système d'injection de carburant).
- Système de contrôle et de retour du rapport air/carburant.
- Système d'enrichissement pour démarrage à froid.
- Conduite de carburant, raccords, attaches.
- Pompe à carburant.

Circuit d'admission d'air :

- Filtre à air
- Collecteur d'admission.

Système d'allumage :

- Bougies.
- Système d'allumage magnétique ou électronique.
- Système d'avance/de retard à l'allumage

Système d'échappement:

- Collecteur d'échappement.
- Catalyseur.

Articles divers utilisés dans les systèmes et circuits ci-dessus :

- Contacteurs de dépression et de température.
- Commandes électroniques.
- Conduites, courroies, connecteurs et pièces de montage.

Parce que les pièces du système de contrôle des émissions du moteur varient d'un modèle à l'autre, il se peut que certains modèles ne soient pas équipés de toutes ces pièces et que d'autres modèles soient équipés de pièces équivalentes.

Entretien et frais sous garantie

L'entretien sous garantie doit être assuré pendant les heures normales de travail par tout revendeur autorisé d'équipement John Deere commercial

GARANTE

ou grand public La réparation ou le remplacement des pièces garanties n'est pas facturé au propriétaire. Cela inclut également les frais de main-d'œuvre pour déterminer si les pièces couvertes par la garantie sont défectueuses, à condition que le travail de diagnostic soit effectué par un concessionnaire John Deere. Toutes les pièces remplacées sous cette garantie deviennent la propriété de John Deere.

Couverture de la garantie d'entretien

a) Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu dans le cadre du calendrier d'entretien requis est garantie contre toute défaillance pour la période de garantie. Toute pièce réparée ou remplacée dans le cadre de la garantie est garantie pour la période de garantie restante.

b) Toute pièce garantie prévue uniquement pour une inspection de routine sous la mention « remplacer ou réparer si nécessaire » est garantie contre toute défaillance pour la période de garantie. Toute pièce réparée ou remplacée dans le cadre de la garantie est garantie pour la période de garantie restante.

c) Toute pièce prévue pour remplacement dans l'intervalle d'entretien requis est garantie contre toute défaillance uniquement pour la période allant jusqu'à son premier remplacement prévu. Toute pièce réparée ou remplacée sous la garantie est garantie pour la durée restante de la période précédant le premier remplacement prévu de cette pièce.

d) La réparation, l'entretien ou le remplacement normaux des systèmes et dispositifs de contrôle des émissions qui s'effectuent aux frais du client peuvent être exécutés par n'importe quel garage ou individu ; cependant, les réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire John Deere.

e) Toute pièce de rechange équivalente en performance et en durabilité peut être utilisée lors de tout entretien ou toute réparation non couverte par la garantie, mais ceci ne réduit en rien les obligations de John Deere au titre de la garantie.

Couverture de la garantie indirecte

La couverture de la garantie s'étend aux défaillances de tout composant du moteur causées par la défaillance de toute pièce garantie dont la durée de garantie n'a pas expiré.

Limitations

La garantie du système de contrôle des émissions NE COUVRE PAS les éléments suivants :

a) Les réparations ou le remplacement requis résultant de (i) l'utilisation incorrecte ou la négligence, (ii) l'entretien incorrect ou les modifications non approuvées, (iii) les réparations ou les remplacements effectués de façon incorrecte, (iv) l'utilisation de pièces de rechange ou d'outils non conformes aux caractéristiques John Deere et affectant négativement la performance et/ou la durabilité, (v) des altérations ou des modifications non recommandées ou approuvées par écrit par John Deere.

b) Les pièces de rechange, autres que pour les entretiens et les réglages nécessaires à l'entretien normal.

c) Le transport en direction du concessionnaire John Deere ou à partir de chez lui ou les déplacements effectués par le concessionnaire.

Responsabilité limitée

a) La responsabilité de John Deere en vertu de la garantie du contrôle des émissions est limitée uniquement à remédier aux vices de matériau et de main-d'œuvre. Cette garantie ne couvre pas les inconvénients personnels, les pertes de service du petit moteur et équipement hors route ou les frais de transport vers et depuis le revendeur des produits commerciaux et grand public John Deere. JOHN DEERE NE PEUT PAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DES AUTRES FRAIS, PERTES OU DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, FORTUITS (SAUF S'IL SONT ÉNUMÉRÉS CI-DESSUS) OU EXEMPLAIRES RÉSULTANT DE LA VENTE, DE L'UTILISATION OU DE LA PERTE DE SERVICE DU PETIT MOTEUR ET ÉQUIPEMENT HORS ROUTE DANS TOUT AUTRE BUT.

b) JOHN DEERE NE FAIT AUCUNE GARANTIE EXPRESSE CONCERNANT LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DU

MOTEUR ET DE L'ÉQUIPEMENT AU-DELÀ DE CELLE QUI EST SPÉCIFIQUEMENT FORMULÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. TOUTE GARANTIE IMPLICITE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS, Y COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION POUR UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, EST EXPRESSÉMENT LIMITÉE AUX TERMES DE LA GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.

c) Aucun concessionnaire n'est autorisé à modifier cette garantie du système de contrôle des émissions fédérale, de l'État de Californie et de John Deere.

Garantie des pneus

La garantie John Deere s'applique aux pneus disponibles auprès des services de pièces de détachées John Deere. Pour les pneus qui ne sont pas disponibles auprès du service de pièces détachées John Deere, la garantie du fabricant de pneus applicable à la machine peut ne pas être valable en dehors des États-Unis (voir le concessionnaire John Deere pour des informations précises).

Garantie limitée de la batterie

NOTE : Pour l'Amérique du Nord uniquement. L'ensemble de la garantie de la machine est fourni dans la déclaration de garantie de John Deere. Contacter le concessionnaire John Deere pour obtenir une copie.

APPLICATION DE LA GARANTIE

L'acheteur doit demander l'application de la garantie à un concessionnaire John Deere autorisé à vendre des batteries et doit présenter au concessionnaire la batterie avec les codes inscrits sur le couvercle supérieur intacts.

REPLACEMENT GRATUIT

Toute batterie neuve irréparable (et non pas simplement déchargée) à cause de vices de matériau ou de fabrication et présentée dans les 90 jours qui suivent son acquisition est remplacée gratuitement. Les frais d'installation sont couverts par la garantie si (1) la batterie irréparable a été installée en usine ou par un concessionnaire John Deere, (2) la défaillance a eu lieu dans les 90 jours suivant l'achat et (3) la batterie de rechange est installée par un concessionnaire John Deere.

AJUSTEMENT AU PRORATA

Toute batterie neuve irréparable (et non pas simplement déchargée) à cause de vices de matériau ou de fabrication plus de 90 jours après son acquisition, mais avant l'expiration de la période de règlement, est remplacée contre paiement du prix courant marqué de la batterie, moins un crédit au prorata pour les mois de service pendant lesquels elle n'a pas été utilisée. La période d'ajustement applicable est déterminée par le code de garantie gravé sur le haut de la batterie et indiqué dans le tableau suivant. Les frais d'installation ne sont pas couverts par la garantie si l'acquisition de la batterie date de plus de 90 jours.

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS

A. L'endommagement du boîtier, du couvercle ou des bornes.

B. La détérioration ou les dégâts causés par un manque d'entretien raisonnable et nécessaire ou par un entretien non conforme aux instructions.

C. Les frais de transport, d'expédition ou de service à domicile pour l'application de la garantie.

LIMITATION DES GARANTIES IMPLICITES ET DES RECOURS DE L'ACHETEUR

Dans les limites légales, ni John Deere ni aucune filiale de John Deere ne peuvent émettre de garanties, stipulations ou promesses quant à la qualité, la performance ou l'absence de vices des produits couverts par

OBTENTION D'UN ENTRETIEN DE QUALITÉ

cette garantie. LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISABILITÉ ET D'ADAPTATION À UN BUT PARTICULIER, SI APPLICABLES, SONT LIMITÉES DANS LE TEMPS À LA PÉRIODE D'AJUSTEMENT APPLICABLE FORMULÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LES SEULS RECOURS DE L'ACHETEUR RELATIFS À LA RUPTURE OU L'APPLICATION DE LA GARANTIE DES BATTERIES JOHN DEERE SONT PRÉSENTÉS DANS CE DOCUMENT. LE CONCESSIONNAIRE, JOHN DEERE OU UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE À JOHN DEERE NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE DÉGÂTS INDIRECTS OU FORTUITS. (Note : Certains états n'autorisent pas les limitations sur la durée des garanties implicites, ou l'exclusion ou la limitation des dommages indirects et fortuits. Il se peut donc que les limitations et exclusions énumérées ci-dessus ne s'appliquent pas.) Cette garantie donne à l'acheteur des droits légaux spécifiques. Il se peut aussi que ces droits varient d'un état à l'autre.

AUCUNE GARANTIE DU CONCESSIONNAIRE

Le concessionnaire responsable de la vente de la machine n'offre aucune garantie et n'est pas autorisé à faire des stipulations ou des promesses au nom de John Deere, ou à modifier les termes ou les limitations de cette garantie en aucune façon.

MOIS D'AJUSTEMENT AU PRORATA

NOTE : Si la batterie n'a pas d'étiquette de code de garantie, son code de garantie est « B ».

Code de garantie	Période de garantie
A	40 mois
B	36 mois
C	24 mois

Obtention d'un entretien de qualité

Documentation d'entretien

Pour obtenir un exemplaire du catalogue de pièces détachées ou le livret technique de la machine, contacter :

- **États-Unis et Canada** : 1-800-522-7448.
- **Autres pays** : Contacter le concessionnaire John Deere.

Pièces

Il est recommandé d'utiliser les pièces de rechange et les graisses de haute qualité disponibles auprès du concessionnaire John Deere.

Les références peuvent changer. Utiliser les références ci-dessous pour la commande de pièces détachées. Si une référence a changé, le concessionnaire connaît le numéro le plus récent.

Lors de la commande de pièces, le concessionnaire John Deere a besoin du numéro de série ou du numéro d'identification du produit (PIN) de la machine ou de l'outil. Ils correspondent aux numéros indiqués dans la section Identification du produit dans ce livret.

Commande de pièces de rechange en ligne

Visiter le site Internet <http://JDParts.deere.com> pour commander les pièces et obtenir des informations.

Références

ARTICLE	N° DE RÉF.
Élément de filtre à air	M143611

ARTICLE	N° DE RÉF.
Bougie (BPR6ES)	M128206

(Les références peuvent changer sans préavis et peuvent varier en dehors des États-Unis.)

La qualité John Deere se retrouve également au niveau du service

John Deere assure une procédure de prise en charge des questions et des problèmes éventuels pour garantir que la qualité qui caractérise les produits se prolonge avec les pièces et l'assistance en matière d'entretien fournies par les concessionnaires John Deere.

Suivre les étapes suivantes pour obtenir une réponse à toute question relative au produit.

1. Consulter les livrets d'entretien de l'outil et de la machine.
2. Contacter le concessionnaire John Deere pour toute question restée sans réponse.
3. En Amérique du Nord ou au Canada, appeler le centre de contact client de John Deere.

- Appeler le 1-800-537-8233 et communiquer le numéro de série et de modèle du produit.

NOTES
